

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19338 - 75ÈME ANNÉE

## Un fonctionnaire directeur de service pour représenter la France

### Jeux des îles : où était la représentation officielle de La Réunion ?

Depuis sa création, le PCR plaide pour que les Réunionnais puissent gérer eux-mêmes les affaires qui les concernent directement. Cela touche notamment le droit pour les élus réunionnais de discuter et de représenter La Réunion dans les relations avec les voisins. Les Jeux des îles sont un baromètre de la manière dont les responsables réunionnais peuvent être perçus, aussi bien par nos voisins que par la France

Dans les jours précédents l'ouverture des Jeux des îles, une polémique était née au sujet de l'absence de billets gratuits pour des responsables politiques de La Réunion. Pour leur part, les organisateurs mauriciens indiquent avoir invité à la cérémonie d'ouverture la ministre française des Sports et le préfet de La Réunion. Il est à noter que nos voisins avaient délégués trois présidents de la République, un Premier ministre et des ministres comme chefs de délégation pour participer à cette cérémonie. Les deux étaient absents, La Réunion était alors officiellement représentée par le directeur du service de la jeunesse et des sports, autrement dit par un fonctionnaire de l'État. Et dans la tribune officielle, pas de président de collectivité alors que 4 ans auparavant à La Réunion, ils étaient bien là aux côtés d'un ministre venu de Paris. Mais à La Réunion, le contexte était différent. Paris avait

décidé de politiser les Jeux en faisant défiler les Mahorais derrière le drapeau français au sein d'un État imaginaire : France Océan indien. Cette lamentable opération a gâché les Jeux. Cette fois, tout s'est bien passé à la cérémonie d'ouverture car la Charte des Jeux a été respectée.

#### L'humiliation du drapeau transmis sur le tarmac

Cet événement en rappelle un autre. Lors des avant-dernier Jeux des îles aux Seychelles, le drapeau des Jeux devaient être remis à La Réunion, prochaine organisatrice. Le drapeau a été remis à un représentant de l'État français au terme de la cérémonie officielle de clôture. Puis ce dernier l'a donné à Didier Robert, président de la Région Réunion, sur le tarmac de l'aéroport. C'était une véritable humiliation. Voilà qui est révélateur du rapport néocolonial qui existe à La Réunion.

Cette fois, l'absence de responsables politiques réunionnais semble être dû à des accréditations qui n'auraient pas été délivrées. Quand bien même ces élus aurait acheté leur billet, il est difficile de croire que l'accès à la tribune officielle leur aurait été interdit. Qui peut en effet imaginer que Didier Robert, fortement im-

pliqué dans les « îles Vanille », ait pu être dans cette situation à Maurice ?

#### Néocolonialisme accepté ?

Si cette affaire d'accréditation se confirmait, elle montrerait en tout cas que les discours ne résistent pas à la réalité : pour nos voisins mauriciens, ceux qui comptent ce sont les représentants de l'État, pas les élus de La Réunion. Voilà de quoi réfléchir sur l'image des dirigeants réunionnais chez nos voisins. Car inviter des élus de La Réunion dans la tribune officielle n'était pas une décision de nature à créer une crise diplomatique avec la France, à moins que sur ce point, la mentalité de Paris soit bloquée à une époque révolue. Ce qui est tout aussi révélateur est l'absence de réaction sur une telle question, comme si tout cela était normal. Or, une telle situation ne peut être « normale » que dans un rapport néocolonial, et ne rien dire, c'est l'accepter.

**M.M.**

## 10 ans après la fin du quota : filière canne en pleine crise à Maurice

« Après des années de déni, une pression continuelle sur le prix du sucre et un manque de coopération entre les différentes parties prenantes, la réalité économique nous a finalement rattrapés » : ce sont les propos du président de Medine, société sucrière qui a fermé son usine après avoir enregistré l'an dernier 3,7 millions d'euros de pertes. 10 ans après la fin du quota mauricien dans le marché européen, l'abolition générale des quotas a accentué la concurrence faisant baisser les prix. Face à la concurrence du Brésil ou de l'Inde, les industriels, qui sont aussi des planteurs de cannes à Maurice, travaillent à perte et n'ont même plus les moyens de financer des départs en préretraite pour éviter les licenciements. C'est une crise qui s'accélère, marquée par la perte en 30 ans de 30.000 hectares de canne à sucre.

Maurice a bénéficié d'un quota sucrier et d'un prix garanti sur le marché européen jusqu'en 2009. L'Union européenne avait alors dénoncé le Protocole sucre, avec l'entrée en vigueur de « Tout sauf les armes » pour le sucre en 2009, cet accord prévoit l'entrée dans l'Union européenne de toutes les marchandises produites dans les pays dits « à bas niveau de développement » dont font partie de nombreux Etats de notre région. Maurice avait anticipé cette concurrence en décidant d'abandonner les exportations de sucre en vrac pour transformer sur place l'essentiel de sa production. Un contrat avait alors été signé avec Südzucker, car le concurrent de Tereos avait besoin du sucre mauricien pour compléter une production qui était réduite en même temps que les quotas. Une raffinerie a alors été construite. Toute cette stratégie était mise en

œuvre au bout de plusieurs années de réflexion, marqués par d'importants débats. A la différence de La Réunion où les planteurs ne sont plus depuis longtemps les propriétaires des sucreries, les usines sucrières sont détenues à Maurice par des sociétés mauriciennes, et dans l'île sœur, les industriels sont encore des planteurs de canne.

L'abolition des quotas sucriers dans l'Union européenne a entraîné de nouveaux bouleversements, avec la fin du contrat avec Südzucker et la recherche de nouveaux débouchés. Une autre conséquence a été la baisse des prix du sucre, Maurice n'y échappant pas. La crise a franchi une nouvelle étape cette année, avec des industriels qui produisent du sucre à perte. C'est ce qu'indique cet extrait d'un article de Defi paru hier, 21 juillet :

« Constat de Michael Rountree, directeur général de Bel-Air Agricultural Ltd : « Nous opérons à perte depuis quatre ans. D'autres parviennent à compenser leurs pertes par la diversification de leur portefeuille d'activités. Ce n'est malheureusement pas notre cas en raison de plusieurs contraintes géographiques et économiques. »

« Comme toutes les autres, Bel-Air Agricultural Ltd fait pousser de la canne à sucre à perte. Alors que le seuil de rentabilité est de 395 euros par tonne de sucre, les planteurs ne reçoivent que 214 euros par tonne en 2018. Cette année, ils ne récolteront que 229 euros par tonne. Donc, très loin du chiffre qui permet de renouer avec les profits.

Avec 40 employés, les opérations ne sont plus soutenables pour le département de la canne. Il faudrait réduire les effectifs au moins de moitié pour espérer continuer dans cette industrie.

« Nous ne sommes plus dans la même conjoncture. Les quotas ont

disparu, tout comme les prix garantis, explique Jacqueline Sauzier, secrétaire général de la Chambre d'agriculture. Le marché mondial est hyperconcurrentiel avec de gros producteurs comme le Brésil et l'Inde qui font la loi. » « Il faut enlever le côté émotionnel et irrationnel, lance Jacqueline Sauzier. Tout le monde devrait s'asseoir autour de la table pour trouver des solutions, car certains sont au bord de la faillite. »

### 3,76 millions de pertes : fermeture d'une usine

Au niveau du gouvernement, l'on botte en touche. Lors de la Private Notice Question du 18 juin dernier, le ministre de l'Agro-industrie, Mahen Seeruttun, a indiqué que le gouvernement attend le rapport de la Banque mondiale sur l'industrie cannière qui sera rendu public en mai 2020 pour voir plus clair. Le secteur compte environ 80 compagnies ayant plus de 10 hectares (29.5 arpents). Cinq d'entre elles (Terra, Omnicane, Medine, Alteo, ENL) dominent largement et ont beaucoup diversifié leurs opérations (production d'électricité, Smart City, hôtellerie, centres commerciaux...).

Toutefois, leur cluster sucre va très mal. Avec des pertes de 3,76 millions d'euros pour l'activité sucre pour l'année financière 2018 comme arrière-plan, Medine ferme son usine de production de sucre. Omnicane, Terra et Alteo sont les seuls qui en produisent encore. En 2018, le segment sucre et éthanol d'Omnicane a accusé des pertes de 9 millions d'euros contre des pertes de 7,82 millions l'année d'avant alors que le cluster canne d'Alteo a enregistré des pertes opérationnelles de 6,6 millions d'euros pour l'année dernière.

## René Ponin, maraîcher à la Plaine des Cafres

# Coup de gel inattendu : récolte perdue

Voici 10 jours, René Ponin a perdu une récolte de pommes de terre à trois semaines de la maturité. La raison est un phénomène inattendu : le gel a grillé la plantation. C'est une perte d'au moins 2500 euros qui ne pourra être rattrapée. Pendant ce temps, la concurrence des importations va encore compliquer la situation.

René Ponin est un maraîcher qui cultive notamment des pommes de terre et des carottes. Il a décidé de consacrer un hectare aux pommes de terres. Mais voici un peu plus d'une semaine, une mauvaise surprise l'attendait le matin quand il s'est rendu dans son exploitation. Le gel avait littéralement grillé ses plans. Les pieds étaient comme grillés par du désherbant. Cet événement a stoppé net la croissance des légumes, à trois semaines de la récolte. Si elles sont comestibles, ces pommes de terre ne sont pas commercialisables, car elles sont trop petites. Il a donc décidé de sauver ce qui pouvait l'être et d'utiliser ces légumes comme un semis pour la prochaine récolte. René Ponin misait sur une récolte de 100 caisses. A 25 à 30 euros la caisse vendue au marché de gros, le préjudice pour le maraîcher dépasser 2500 euros. Et comme de nombreux agriculteurs, il n'a pas pu assurer sa récolte. En conséquence, c'est une perte sèche.



Cela fait 15 ans que René Ponin travaille dans le maraîchage, et deux ans qu'il exploite cette parcelle. C'est la première fois qu'il est surpris par un tel phénomène. Il traduit la vulnérabilité d'agriculteurs réunionnais qui travaillent dans des conditions difficiles, et qui doivent faire face seuls à des coups durs.

### Concurrence des importations

Pendant ce temps, les importations continuent. Des pommes de terre importées viennent concurrencer la production réunionnaise. Elles arrivent toute l'année.

Les accords commerciaux signés par l'Union européenne avec de grands pays exportateurs agricoles, ainsi qu'avec nos voisins, sont des motifs d'inquiétude. En effet, il est bien difficile pour une petite exploitation horticole en plein champs d'être compétitive en termes de prix avec des légumes importés produits dans des conditions environnementales, sanitaires et sociales bien différentes.

Ceci traduit l'importance de soutenir de type de production en favorisant la reconquête du marché réunionnais par les produits péi. Cela va dans le sens du respect de l'Accord de Paris sur le climat qui s'impose à tous les États et qui oblige à rechercher un approvisionnement de proximité pour faire baisser la facture carbone.

M.M.



Des plants grillés comme après un passage de désherbant.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Dévelopman lékonomi La Rényon konm fil rouj nout traka pou nout péi

Mon bann dalon, moin lé sir zot va pans ankor zordi mi yèm rabashé, répète lé shoz, mèm si l'èr-di - tan i donn pa moin rézon dsi in késtyon inportan pou nou, la késtyonn dévelopman nout péi La Rényon. Pars zot i koné, é néna dé tan é dé tan l'idé lo dévelopman La Rényon sa i gide amoin konmsi lété mon fil rouj-pou pa shanjé bien antandi.

Donk mon fil rouj sé lo dévelopman La Rényon, pars, pou moin, konm pou in bonpé d'moun mi éspèr, in priorité pou lékonomi La Rényon sé son dévelopman pars ziska zordi sé in n'afèr nou rényoné nou la loupé - kroisans san dévelopman, départman atipik, survie, shanjmann lojisyèl, Paris i komann pan ou, in bann mo i éslak anou bien apré plis troisan sinkant zané lo pré zans fransèz nou la mank nout dévelopman étap apré étap alé oir d'ot la réisi sète zot.

Listoir nout lékonomi sé sa, si mi tronp pa : la koloni i fabrik ar pa in sèl klou ! Nou va viv dann la monoprodiksyon kafé épi do sik ! La Rényon sar in tériroir d'kontoir pou lékonomi La frans sansa sète l' erop ! Nou sar aryéré dsi la késtyon sosyal : traite bann zésklav épi lésklavaz konm krime kont l'imanité, angazism-angazé, é pou fini akaparman tout la rishèss rényonèz par bann sosyété éktèryèr : kisa i posède La Rényon zordi ? (Temoignages du 19 juillet 2019)

*Justin*